

# LES ACTIONS D'INTERCÉREALES À L'INTERNATIONAL ET EN FRANCE

## Assurer la promotion de l'origine française



- Actions de représentation, d'information et d'accompagnement menées auprès des acheteurs et utilisateurs étrangers,
- Actions de présentation de l'offre française et de ses caractéristiques, dans le but de préserver ou développer les flux vers les destinations traditionnelles ou vers de nouvelles destinations dont les exigences sont qualitativement compatibles avec l'origine française,
- Interlocuteur privilégié auprès des Offices d'Etat des pays du Maghreb et du Proche et Moyen-Orient en tant que représentant institutionnel de la filière à l'exportation via les bureaux de représentation à l'étranger,
- Rôle déterminant dans l'ouverture de nouveaux marchés avec une mise en avant des avantages différentiels de l'offre française par rapport aux produits d'origine concurrente,
- Mise à disposition de l'expertise de la filière française au service des utilisateurs et clients étrangers par des actions de formation et d'accompagnement technique permettant de valoriser de façon optimale les produits d'origine française.

## Communiquer avec et vers la filière française et les décideurs publics

- Actions de communication sur les besoins des clients étrangers, leur évolution et la place relative de l'origine française,
- Partage de connaissance des marchés étrangers pour permettre à la filière de s'adapter à l'évolution des clients et des compétiteurs,
- Liens étroits avec les différentes administrations et décideurs publics sur l'intérêt stratégique des exportations de céréales pour la France, pour faire évoluer la réglementation et les infrastructures en France, mettre en place des outils d'aide à la filière export et accompagner la filière dans son travail de promotion à l'étranger.



Pour assurer le rayonnement des céréales françaises à l'étranger, Interceréales dispose de cinq implantations permanentes

### PARIS (siège) pour les pays européens

23-25 avenue de Neuilly  
75116 PARIS

Tél. : + 33 (0)1 44 31 10 06  
ddrignon@intercereales.com

### PÉKIN pour la Chine

Rm 1908, Huateng Tower  
Chaoyang Jinsong 3 - District N°302  
PEKIN 100021

Tél. : +86 10 8773 0658 / 0438 - Fax : +86 10 8773 0728  
itcpekin@163.com

### ALGER pour l'Algérie

c/o AMY CONSULT & EVENTS (Amelie Travel)  
14 bis Abderahmane Hergma (Ex Franche Comté)  
El Mohamadía - ALGER

Tél. : +213 21 53 83 22 - Fax : +213 21 53 83 22  
rguiragossian@intercereales.com

### LE CAIRE pour les pays du Proche et Moyen-Orient

3 Aboul Feda Street - 14th floor  
Zamalek - LE CAIRE

Tél. : +202 27 35 92 64 - Fax : +202 27 35 92 63  
rguiragossian@intercereales.com

### CASABLANCA pour le Maroc, la Tunisie, et les pays d'Afrique subsaharienne

c/o CFCIM 15 avenue Mers Sultan  
20130 CASABLANCA

Tél. : +212 5 22 20 83 50  
ylebeau@intercereales.com

[www.intercereales.com](http://www.intercereales.com)



# LES CÉRÉALES FRANÇAISES POUR LES MARCHÉS DU MONDE





# QU'EST-CE QU'INTERCÉREALES ?



Intercéreales, association privée à but non lucratif, est l'interprofession représentative des céréales à savoir **alpiste, amarante, avoine, blé dur, blé tendre, chia, épeautre, maïs, méteil, millet, orge, quinoa, riz, sarrasin, seigle, sorgho, triticale, et tritordeum**, et des produits céréaliers.

Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire mais aussi à valoriser le savoir-faire français et la qualité des productions et produits céréaliers à l'international.

Les 14 membres d'Intercéreales sont les organisations professionnelles nationales, représentatives de la production, de la collecte et commercialisation, et de la première transformation. Appelées aussi familles professionnelles, elles sont réparties en trois collèges :

## Collège Production

AGPB : Association Générale des Producteurs de Blé  
AGPM : Association Générale des Producteurs de Maïs  
FGC : France Grandes Cultures



## Collège Collecte - Commercialisation

La coopération agricole - Métiers du Grain  
FNA : Fédération du Négoce Agricole  
SYMEX : Syndicat Français de la Meunerie d'Exportation  
SYNACOMEX : Syndicat National du Commerce Extérieur des Céréales



## Collège Transformation

ANMF : Association Nationale de la Meunerie Française  
CFSI : Comité Français de la Semoulerie Industrielle  
La coopération agricole - Nutrition Animale  
SNIA : Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animal  
Malteurs de France  
USIPA : Union des Syndicats des Industries des Produits Amylacés et de leurs dérivés  
USM : Union de la Semoulerie de Maïs



## Un véritable outil collectif au service de la filière et de ses membres

Intercéreales a pour objectif le développement de la filière céréalière en France, dans l'intérêt de tous les maillons du secteur. Ses principales missions sont :

- La recherche et le développement pour améliorer la compétitivité des exploitations, s'adapter aux besoins des marchés, aux impératifs environnementaux et aux défis climatiques ;
- La valorisation du savoir-faire français, des céréales et des produits céréaliers en France et à l'international (Europe et pays tiers) ;
- La conduite de projets en filières (qualités, bonnes pratiques, compétitivité, durabilité...) pour identifier et impulser des actions d'intérêt général.

# LES CÉRÉALES FRANÇAISES POUR LES MARCHÉS DU MONDE



## UNION EUROPÉENNE (UE)

- 1<sup>ère</sup> destination des céréales françaises et de produits transformés (malt, semoule de blé dur et de maïs, amidon, farine etc.)
- Quasi-totalité des exportations françaises de maïs
- 40 % à 50 % des exportations françaises de blé tendre selon les années
- 1<sup>er</sup> marché des orges brassicoles françaises



## MAGHREB ET AFRIQUE SUBSAHARIENNE (AFSS)

- Algérie et Maroc : premières destinations des blés français à l'export (hors UE)
- 20 Mt de blés consommées chaque année au Maghreb. La France y est le premier fournisseur de blé meunier
- Une consommation par habitant parmi les plus élevées au monde (>180Kg/hab/an)
- Des importations nécessaires pour couvrir 60 % des besoins en blés
- Une panification locale proche du modèle français
- Blé français très présent dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest, notamment au Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, Mali
- Pays importateurs de maïs et d'orge pour l'alimentation animale



## CHINE

- 1<sup>er</sup> producteur et 1<sup>er</sup> consommateur de blé au monde
- La Chine importe différentes qualités de blé selon ses besoins et s'approvisionne régulièrement auprès de la France
- 1<sup>er</sup> pays producteur et consommateur de bière au monde
- 1<sup>er</sup> client, hors UE, des orges françaises

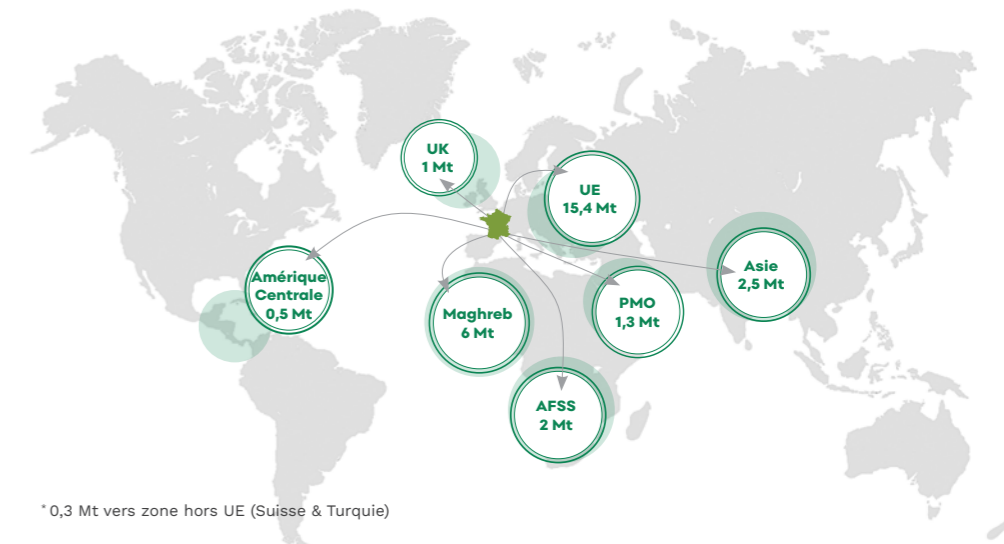


## PROCHE ET MOYEN-ORIENT (PMO)

- 400 millions d'habitants de l'Egypte à l'Iran, en passant par la péninsule arabique
- Berceau du blé, qui constitue une part majeure de l'alimentation (consommation sous formes de pains plats)
- Région, structurellement et durablement importatrice, qui compte les plus gros acheteurs de blé au monde
- Egypte : près de 12 Mt de blé importées chaque année
- Région qui regroupe les plus gros importateurs mondiaux d'orge fourragère (Arabie saoudite, Iran, Jordanie)
- La France fait partie des fournisseurs qui comptent en blé tendre et orge fourragère

## OÙ VONT LES CÉRÉALES FRANÇAISES ?

29 Millions de tonnes\* pour 5,9 milliards d'euros chaque d'année (Moyenne 5 ans : campagnes 2017/2018 à 2021/2022)



La France est une terre céréalière avec une production reconnue en volume et en qualité qui lui permet d'assurer sa souveraineté alimentaire. La filière céréalière française exporte près d'une tonne sur deux de céréales et une partie importante de ses grains transformés en produits céréaliers.

La France répond aux besoins multiples de ses clients grâce à l'excellence de son savoir-faire et de ses outils industriels performants. De la recherche variétale à l'optimisation de sa chaîne logistique, dans le respect de contraintes sanitaires exigeantes, la filière française est en constante adaptation. Elle est reconnue comme un acteur incontournable du commerce international des céréales. Les céréales et produits céréaliers représentent le second poste de l'excédent commercial agro-alimentaire de la France (+ 7 milliards d'euros - balance commerciale en 2021).



- Producteur européen de blé tendre
- Producteur européen d'amidon
- Exportateur mondial de malt et de semences de maïs



- Producteur européen de maïs grain
- Producteur européen de farine
- Producteur mondial d'orge



- Exportateur mondial de blé tendre



- Exportateur mondial de céréales

